

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2022

Mairie d'Ussel
Département de la Corrèze

Date de la convocation : **19 septembre 2022**
Nombre de conseillers en exercice : **29**

Nombre de conseillers présents : **21**
Nombre de pouvoirs : **8**

Le vingt-six septembre deux-mille-vingt-deux à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Ussel, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de Monsieur Christophe ARFEUILLERE, Maire d'Ussel.

Étaient présents 21 membres du Conseil Municipal :

M. Christophe ARFEUILLERE ; Mme Maryse BADIA ; M. Gille BARBE ; Mme Nicole BERTHON ; Mme Chrystèle BOYER ; M. Michel BUCHE ; M. Tony CORNELISSEN ; M. Patrick COURTEIX ; M. Pierrick CRONNIER ; Mme Sandra DELIBIT ; M. Sébastien DEVALIERE ; M. Yoann FIANCETTE ; Mme Marilou PADILLA-RATELADE ; Mme Martine PANNETIER ; M. Philippe PELAT ; M. Michel PESTEL ; M. Bruno RAYNAUD ; Mme Tessa SAUBESTY ; M. Jean-Marc SAUVIAT ; Mme Françoise TALVARD et Mme Michèle VALIBUS.

Ont donné procuration 8 membres du Conseil Municipal :

M. Tony CALLA à Mme Sandra DELIBIT ; M. Jean-Pierre GUITARD à M. Philippe PELAT ; Mme Mady JUNISSON à Mme Michèle VALIBUS ; Mme Céline PARRAIN à Mme Marilou PADILLA-RATELADE ; Mme Sophie RIBEIRO à Mme Martine PANNETIER ; M. Adrien SEIXAS à M. Jean-Marc SAUVIAT ; Mme Patricia TILLET à M. Pierrick CRONNIER et Mme Elisabeth VENTADOUR à Mme Françoise TALVARD.

Secrétaire de séance : Mme Maryse BADIA

Numéro : DL20220926-002

Matière : 7.1.2 - Finances locales – décisions budgétaires – délibérations afférentes aux documents budgétaires

Objet : BUDGET ANNEXE DU SERVICE DES EAUX – DECISION MODIFICATIVE N° 1

Vu l'avis de la Commission des Finances, réunie le 14 septembre 2022 ;

Vu la délibération n° DL20220406-009 approuvant le budget primitif du budget annexe du service des eaux « 2022 » de la Commune d'Ussel ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Approuve la décision modificative n° 1 du budget annexe du service des eaux « 2022 », comme suit :**

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Dépenses			Recettes		
Chapitre	Libellé	Montant	Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	100 400,00	77	Produits exceptionnels	27 163,37
012	Charges de personnel	3 000,00			
66	Charges financières	5 500,00			
023	Virement à la section d'investissement	- 81 736,63			
	TOTAL	27 163,37		TOTAL	27 163,37

SECTION D'INVESTISSEMENT					
Dépenses			Recettes		
Chapitre	Libellé	Montant	Chapitre	Libellé	Montant
21	Immobilisations corporelles	38 263,37	13	Subventions d'équipement	120 000,00
			021	Virement de la section de fonctionnement	- 81 736,63
	TOTAL	38 263,37		TOTAL	38 263,37

Fait en Mairie d'Ussel, le 26 septembre 2022

Accusé de réception en préfecture
019-211927504-20220926-DL20220926-002-DE
Date de télétransmission : 28/09/2022
Date de réception préfecture : 28/09/2022
Date de mise en ligne : 28/09/2022



Le Maire,
Vice-Président du
Conseil Départemental de la Corrèze

Christophe ARFEUILLERE